

AIDE-MEMOIRE

Conditions d'embauche détaillées suite à l'appel à candidatures pour un éducateur gradué (m/f/x) pour le poste de responsable de site, engagé(e) dans la carrière C6 sous le statut de salarié à tâche intellectuelle de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aides et de soins et pour le secteur social, à raison de 40 heures par semaine et à durée déterminée pour les besoins du service d'éducation et d'accueil (SEA).

Nous vous prions de lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste en question.

a) Profil et compétences :

Pourront concourir pour le poste les candidats (m/f/x) :

- détenteur d'un diplôme luxembourgeois donnant accès aux carrières de l'éducateur gradué ou d'un diplôme étranger respectif reconnu équivalent par le Ministre ayant l'Enseignement Supérieur et la Recherche dans ses attributions
- disposant d'une maîtrise parlée et écrite des langues luxembourgeoise, française et allemande
- disposant d'une maîtrise des outils informatiques courants
- une expérience professionnelle dans la gestion d'équipes, dans le domaine pédagogique ainsi que dans la gestion de projets sont considérées comme atouts

b) Mission et tâches :

- Gestion journalière du personnel du site suivant les présences des enfants
- Accord des différentes demandes d'absences du personnel selon besoin du service
- organisation du site suivant périodes de l'année scolaire, vacances et journées exceptionnelles
- organisation de réunion, briefing et échange en équipe
- gestion mails, documents et supervision des tâches
- collaboration avec les différents interlocuteurs p.ex. le service de l'Enfance, le service Santé, les responsables pédagogique, les responsables de Sites, l'Agent régional etc.
- entretiens individuels avec le personnel du site en collaboration avec un responsable pédagogique

- entretiens d'engagement en collaboration avec un responsable pédagogique
- entretiens annuels avec les représentants légaux et les enfants
- encodage des présences planifiées des enfants et adaptations selon les présences réelles ainsi que l'encodage des réinscriptions et nouvelles inscriptions
- entretien et visite avec les représentants légaux et les enfants lors d'une nouvelle inscription

c) Rémunération :

Les candidats (m/f/x) seront rémunéré(e)s suivant la Convention collective de travail du secteur d'aides et de soins et du secteur social dans la carrière C6.

d) Pièces à joindre :

1. lettre de motivation
2. notice biographique (CV) avec facultativement une photo récente
3. copie de la carte d'identité ou du passeport
4. extrait récent du casier judiciaire bulletin n°3
5. extrait récent du casier judiciaire bulletin spécial n°5 « protection des mineurs »
6. copie des certificats ou diplômes d'études obtenus

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser:

*Administration communale de Kayl
Collège des bourgmestre et échevins
4, rue de l'Hôtel de Ville,
L-3674 Kayl*

pour vendredi, le 17 février 2023 au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Kayl, le 30 janvier 2023

s. Le collège des bourgmestre et échevins